

Avertissement: ceci n'est pas un tract d'un syndicat de France Télécom. Vous êtes à la Protection
(?)Judiciaire de la Jeunesse.

*« Si tu penses un peu comme moi,
alors dis halte à tout
Et maintenant Papa,*

« C'est quand qu 'on va où? »

C'est une question qu'on peut tous se poser à l'occasion de cette rentrée professionnelle déconcertante à plusieurs égards.

Notre Directeur, M.Cabourdin, se serait engagé à lever le pied sur les restructurations, suite à la tentative de suicide de la DD de Paris, qu'en sera-t-il dans l'Hérault?

En juin dernier, nous avons dû boycotter la pseudo-concertation appelée CTPD organisée par notre direction départementale, non territoriale, ainsi qu'en septembre. Nous avons demandé en juin à la Directrice Départementale de faire une pause dans **les modifications de nos missions**. L'été nous a montré malheureusement, notamment au sein du CAEI, non, STEI, que la pause demandée a été au contraire un coup d'accélérateur. D'ailleurs, tout change à vitesse grand V et de façon symptomatique la terminologie aussi, directions inter-régionales, territoriales, plateformes, modules 1 et 2, STEM0, EPE, STEI, EPEi, ... bientôt pour communiquer avec les représentants de notre administration, on demandera un interprète. Ils restructurent, réorganisent, tandis que notre identité professionnelle prend le risque de se structurer si nous ne restons pas vigilants et mobilisés sur toutes les questions professionnelles.

Dans l'Hérault, la gestion du personnel devient maltraitante:

- les recours par rapport aux évaluations (non, entretiens professionnels faut-il dire) se multiplient;
- les propositions individuelles de « nouveaux postes » à des fins de

redéploiement se font au mépris des CAP et de leurs règles, ou même d'un cadre sérieux de travail et sans transparence, afin de répondre au mieux aux consignes anarchiques de la Centrale;

- on découvre par hasard un courrier hiérarchique diffamant dans le dossier administratif d'un agent sans qu'il en ait été informé;
- un agent reste sans affectation au sortir des CAP;
- aux plus anciens à la PJJ est posée sans détour la question du moment de leur départ en retraite, et hop par ici la sortie...
- les Assistantes Sociales, les Psychologues, sont en sursis...
- les engagements « d'un jour » deviennent un mode de fonctionnement, de telle sorte qu'il devient compliqué de croire ce qu'on nous annonce. On ferme? On ferme pas alors? On déménage? On reste? On va où?...On fait QUOI? Une formation obligatoire?

Vous arrivez à suivre, vous???

On va peut-être pas suivre d'ailleurs...Nous devons **réfléchir ensemble** à tout cela. Nous devons aussi évoquer le contenu répressif du Nouveau Code Pénal des Mineurs, avant que celui-ci ne soit voté.

AG LUNDI 12 OCTOBRE 2009
de 9h à midi
Salle du 7ème
EX-DR

Viens avec ton collègue, ou avec ta frite, ou ta colère, ou ta bonne humeur, ou les boules de Noël, ou ton dossier de retraite, fais comme tu peux.... A lundi.

Le Bureau.

